



Nouveaux concours d'enseignement : les contenus "devraient être finalisés courant novembre", promet Edouard Geffray

www.letudiant.fr/etudes/fac/nouveaux-concours-denseignement-les-contenus-devraient-etre-finalises-courant-novembre-promet-edouard-geffray.html

Interview

Alors que la réforme des concours d'enseignement approche à grand pas, les incertitudes sur plusieurs modalités provoquent de l'inquiétude chez les étudiants concernés. Pour l'Etudiant, le ministre de l'Éducation nationale revient sur les grands points de la réforme, notamment les concours, la nouvelle licence LPE et le master M2E.

Par [Rachel Rodrigues](#)

Publié le 28 octobre 2025

8 min



Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, lors de sa visite à l'UPEC.

© Rachel Rodrigues





Une impression de "flou", ou d'avancer "en pataugeant". Tel est l'état d'esprit de nombreux étudiants qui se destinent au métier d'enseignant. **La raison : [la création d'un nouveau concours de l'enseignement en fin de L3 l'année prochaine](#), dont les contours ne sont pas définitifs.** Alors que les inscriptions se sont ouvertes à la mi-octobre, certains se questionnent sur leurs choix de discipline, ou sur la couleur que prendra le concours, au printemps 2026.

Entre les attendus encore incomplets sur ce nouveau concours, la concurrence avec les étudiants de master, ou l'affectation post-concours pour la première année de master enseignement et éducation (M2E) en tant que professeur stagiaire, **les inconnues sont encore nombreuses.** Le ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, a répondu aux questions de l'Étudiant, en amont de la mise en place de la réforme.

Dès janvier 2026 sur Parcoursup, les lycéens auront accès à un nouveau cursus pour se former au métier d'enseignant du 1er degré : la licence Professorat des écoles (LPE). À quoi ressemblera concrètement ce parcours ?

Ce cursus adressera trois aspects. Il y aura une partie disciplinaire importante, notamment avec la maîtrise du français et des mathématiques. Il y aura aussi une dimension interdisciplinaire. Cette formation abordera également la dimension didactique, qui sera ensuite approfondie au niveau master. **Et enfin une dimension autour du système éducatif, de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent**, ou encore les aspects liés à la gestion de classe.

Nous n'avons pas encore les détails des maquettes par niveau de formation (L1, L2, L3) puisque **tout est en cours de finalisation avec les organisations syndicales et les universités.** Je tiens d'ailleurs à souligner l'action menée conjointement avec mon collègue de l'Enseignement supérieur, Philippe Baptiste. Mais toutes les futures LPE seront bien inscrites à temps sur Parcoursup pour que les étudiants visualisent ce nouveau parcours dans toutes les universités où il sera proposé.

Les chiffres nationaux sont tombés concernant le nombre de postes ouverts au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), et aux concours du second degré. Quand les étudiants pourront-ils connaître la répartition des postes ouverts par concours et par académie ?

La répartition exacte ne sera pas connue avant fin janvier 2026, car nous devons attendre que le projet de loi de finances soit voté. C'est la loi qui fixera le nombre de postes attribués à l'Éducation nationale, dont dépend le nombre de postes aux concours.

Nous avons donné un ordre de grandeur général, à titre indicatif, qui peut encore bouger en fonction des débats parlementaires. Mais à ce stade, cela représente **46% de postes en plus aux concours externes, dès cette année, toutes mentions confondues.**





Dans le détail, **11.600 postes au total sont prévus pour le CRPE, dont 6.600 postes pour les étudiants issus de M2 et 5.000 postes pour ceux de L3.** Pour les concours du second degré, il s'agirait de **16.705 postes au total, dont 8.700 postes pour les niveaux M2 et 8.000 postes destinés aux étudiants de L3.**

Comment répondez-vous aux inquiétudes des étudiants qui ont du mal à se projeter sur les attendus des concours de fin de L3 ?

Je comprends leur inquiétude, ce n'est jamais simple d'être les premiers à passer un nouveau concours. Tout d'abord, sur l'écrit : les programmes de concours et des sujets 0 ont été publiés. Pour les oraux, des référentiels sont encore en cours de discussion avec les organisations syndicales et devraient être finalisés courant novembre. **D'ici fin novembre, ces référentiels et des sujets 0 pour les oraux seront publiés.**

Nous mettrons ensuite à disposition des étudiants **un ensemble de supports pédagogiques pour qu'ils puissent s'approprier au mieux le format et le contenu de l'épreuve.**

Et concernant leur situation après le concours ? Notamment leur possible mutation en dehors de leur département pour enseigner en tant qu'élève fonctionnaire ?

Pour ces étudiants, **nous travaillons actuellement avec les organisations syndicales sur les modalités précises d'affectation, pour essayer de tenir au maximum compte des situations "très particulières"** lorsqu'elles existent au-delà du simple rang dans le classement.

Ils doivent garder en tête qu'**il y aura bien deux phases d'affectation** : une première en tant qu'élève fonctionnaire, puis fonctionnaire stagiaire, pour les deux années de formation en master au sein de la même académie. Il y aura ensuite une deuxième phase d'affectation, en tant que professeur titulaire à l'issue de la période de formation et de l'obtention du master.

situation familiale des étudiants chargés de famille, ou avec des situations de santé particulières





Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait tout de suite un bond énorme des inscriptions aux concours d'enseignement, mais une croissance régulière

Edouard Geffray

Publicité

Notre objectif, c'est de faire en sorte que, dans la mesure du possible, les étudiants soient affectés dans leur académie d'inscription, mais **nous ne sommes pas en mesure de le garantir à 100%, notamment parce que certaines disciplines ne disposent pas de centres de formation dans chaque académie.**

Le M2E, le nouveau master qui remplacera le MEEF en 2026

Dans le cadre de la réforme, les étudiants ayant réussi le nouveau concours en fin de L3 accéderont au master M2E , durant lequel ils deviendront :

- **élèves fonctionnaires en M1** (rémunérés environ 1.400 euros nets par mois), impliquant 12 semaines de stage
- **enseignants fonctionnaires stagiaires en M2** (rémunérés environ 1.800 euros nets par mois), impliquant une mise en responsabilité à mi-temps devant élèves

master enseignement et éducation

Concernant leurs chances de réussite, les étudiants de L3 sont inquiets à l'idée d'être en concurrence avec les étudiants de master lors de ces concours où ils auront potentiellement peu de préparation. Que pouvez-vous leur répondre ?

Effectivement, excepté dans certaines disciplines, les étudiants de master ont la possibilité de passer les deux concours (L3 et M2). Mais ces derniers relèvent de logiques et de types d'épreuves différents. On ne prépare pas l'un complètement comme on prépare l'autre et on n'attend pas exactement la même chose de l'un et de l'autre.

Chaque concours est adapté à un niveau d'études particulier.

Nous avons aussi augmenté sensiblement le nombre de places, ce qui permet d'accueillir un volume de lauréats beaucoup plus important dans ce contexte de transition.





Les étudiants de L3 acceptés sur Mon Master mais sans le concours pourront-ils être assurés de poursuivre en master M2E pour repasser le concours ?

Nous examinons actuellement avec les universités la possibilité de poursuite d'études des étudiants qui n'auraient pas le concours en fin de L3. **Cette poursuite d'études ne se fera pas forcément dans le même master M2E que celui des lauréats, mais pourrait se faire dans des conditions qui devront leur permettre de poursuivre la préparation du concours**, et en même temps, de poursuivre leurs études diplômantes.

Les études de l'OCDE l'ont encore montré à la rentrée, les conditions du métier d'enseignant en France sont loin d'être parfaites, avec des impacts sur des concours qui ne font pas le plein. Pensez-vous que la réforme suffira à attirer suffisamment de candidats ?

Il est certain que la réforme ne va pas tout résoudre. C'est une première brique, qui permet de poser la carrière des futurs enseignants sur des fondations solides. **Pour les enseignants en poste, j'ai déjà insisté sur le fait qu'on doit changer de braquet sur la formation continue**. Il y a également le sujet des conditions d'exercice sur lequel il faut se pencher.

Le concours en L3 est l'occasion de s'adresser à un public plus jeune et socialement plus divers, puisque certains étudiants s'interdisaient de passer les concours en fin de M2 du fait de leur situation personnelle, qui les conduit parfois à devoir travailler plus tôt.

On aura sans doute besoin d'attendre quelques années avant d'en voir les résultats. Comme toute réforme, celle-ci a besoin de s'installer, **je ne m'attends donc pas à ce qu'il y ait tout de suite un bond énorme des inscriptions aux concours**, mais une croissance régulière.





Au sujet des salaires, vous avez annoncé lors de votre interview à France Inter vouloir cibler les milieux de carrière, en tentant "d'augmenter les promotions". Dans quelle mesure cette augmentation pourrait-elle se faire dans le contexte actuel ?

L'un des sujets-clés de la rémunération des enseignants, c'est la première moitié de carrière, à savoir ce qui se passe entre la deuxième année après la titularisation et les 20-25 ans d'exercice. La courbe de salaires évolue de manière très faible pendant cette période. **Il faudra travailler sur les taux de promotion pour accélérer les avancements des chemins de carrière.**

Comme chacun sait, **nous sommes dans un contexte budgétaire contraint. Je ne suis pas en mesure de promettre des choses aujourd'hui.** Mais dès lors qu'on aura une marge budgétaire, je souhaite qu'elle soit utilisée à cette fin.

Partager

